



LION-EN-SULLIAS

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément aux dispositions du **code électoral**, il est porté à la connaissance du public que la **commission de contrôle des listes électorales** de la commune de Lion-en-Sullias s'est réunie :

- **Date de la réunion** : 20/02/2026

À l'issue de cette réunion, la commission a examiné les **inscriptions et radiations** intervenues sur la liste électorale.

La **liste des électeurs inscrits et radiés** à l'occasion de cette commission est **tendue à la disposition du public en mairie** :

- **Lieu** : Mairie de Lion-en-Sullias
- **Adresse** : 30 route de Gien
- **Horaires de consultation** : Lundi, vendredi 14h 18h et mardi 10h à 12h

Tout électeur peut former un **recours** contre les décisions de la commission dans les conditions prévues par le code électoral.

Fait à Lion en Sullias, le 20/02/2026

Le Maire

Johanny HAUTIN

Signature

